

*Correspondance particulière du Canadien.**Kingston, 22 Septembre 1842.*

Avant-hier à midi la chambre s'est rendue en corps auprès de son Excellence le gouverneur général, et lui a présenté son adresse en réponse au discours du trône, et deux adresses à la Reine et au Prince Albert à l'occasion de la naissance du Prince Royal, et une à la Reine à l'occasion des tentatives récentes faites contre sa personne. La chambre devait en même tems présenter son adresse à l'occasion des changemens faits dans le Conseil Exécutif, mais l'Orateur ayant été informé, à son arrivée à l'Hotel du gouvernement, que la réponse de son Excellence n'était pas encore prête, il s'abstint de présenter cette adresse, qui va l'être demain à trois heures et demie.

Dans la séance d'hier, M. Harrisson, répondant à une interpellation qui lui fut faite, dit que la session actuelle serait de courte durée; que le gouvernement se bornerait à proposer quelques mesures qui ne souffrent pas de délai, et le vote des subsides, après quoi la Législature serait prorogée pour être rassemblée de nouveau aussitôt possible, dans le cours de l'hiver, ou le printemps prochain, selon qu'il serait jugé à propos pour l'avantage public. On avait pensé que ce parti était le plus convenable et le plus en harmonie avec l'intérêt du pays dans les circonstances particulières où l'on se trouvait. On pense que la chambre sera prorogée vers la mi-octobre.

D'après les discussions qui ont eu lieu hier en chambre à l'égard des ordonnances des Sleighs Thomson ou Bruneau, je crois pouvoir vous faire espérer que ces ordonnances vont être amendées quant au district de Montréal et des Trois-Rivières, et entièrement rappelées quant au district de Québec.

Il paraît que le rétablissement de la franchise électorale pour les faubourgs de Montréal et de Québec va s'opérer.

M. Neilson a introduit un bill pour changer les chefs lieux d'élection. Les chefs-lieux judiciaires et municipaux viendront à la suite.

*Kingston, 23 Sept. 1842.*

La séance d'hier n'a rien présenté d'important. A trois heures et demie la chambre en corps a été présenter son adresse d'approbation et de remerciemens à l'occasion des nouveaux arrangemens ministériels. Au retour de la chambre, l'impression a été ordonnée de 1000 exemplaires, 500 dans chaque langue, de l'adresse et de la réponse de Son Excellence et des procédés qui avaient précédé.

M. Parent a donné avis qu'il proposerait à la chambre en comité, demain, de souscrire à un certain nombre d'exemplaires de l'excellent ouvrage de M. Crenazie sur les lois criminelles, pour l'usage des membres. Cette proposition a paru être bien accueillie par tous ceux qui pouvaient former une opinion sur le sujet.

Le bill de M. Jones pour rétablir notre ancien acte, requérant une